

brochure intitulée " Esquisse sur la Gaspésie ", écrite par vous, à raison de vingt centimes l'exemplaire, et je puis vous ajouter que notre intention est d'en prendre dix mille copies chaque année dans le cours des années 1885 et 1886.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. MOUSSEAU."

Le prix de ces premiers 5000 exemplaires nous fût payé.

Et les vingt autres mille exemplaires ont aussi été livrés et payés.

Cette lettre aurait dû m'être adressée, vu que j'étais celui qui avait conduit toutes les négociations avec l'hon. M. Eliséo Dionne ; mais à la dernière heure, juste au moment où l'affaire allait être conclue, l'hon. M. Mousseau intervint et à ma grande surprise il adressa cette lettre à M. Langelier. Les raisons qu'il donna dans le temps, pour en agir ainsi, étaient que M. J. C. Langelier représentait une famille libérale et qu'en mettant le contrat en son nom il fermait la bouche aux membres de l'opposition. Il nous imposa une autre condition, c'est-à-dire que nous devions faire imprimer cette brochure chez M. Mercier, du *Quotidien*. C'était, disait-il, pour l'indemniser des frais de cour que le dit Mercier avait eu à payer ou devait payer dans une action que lui avait intentée M. Fortier, ex-greffier du Conseil Exécutif, pour avoir rapporté dans son journal les paroles offensantes prononcées en Chambre par M. Mousseau contre M. Fortier. C'était du patronage à mes dépens, mais comme c'était à prendre ou à laisser, il me fallut bien me soumettre.

Veut-on savoir le prix que nous payâmes à M. Mercier, du *Quotidien*, pour l'impression de ces 5000 exemplaires ? \$750.00, ce qui représente 15 centins l'exemplaire et pour 50,000 exemplaires, \$7,500.00, et cette brochure n'était pas illustrée. Assurément, j'avais raison de dire que celui qui a évalué la brochure de M. J. C. Langelier à \$1500.00 en avait fait une évaluation fantaisiste. Cet imprimeur n'est certainement pas M. Mercier, de Lévis, qui est plus pratique que cela.

" L'ouvrage, dit le *Matin*, est une modeste brochure de 89 pages, ornée de quelques gravures empruntées du Journal d'Agriculture."

La lettre qui suit : de M. Chs. Montmiguy, graveur, me dispense de tous commentaires et détruit les dires du *Matin*, relativement à l'emprunt des gravures au Journal d'Agriculture :